

**Communiqué de presse**

Paris, le 9 avril 2024

**Un nouveau président pour la fédération FAPES et pour FAPES Diffusion**

**Eric Muller-Borle est nommé président de la fédération FAPES et président non exécutif du cabinet de courtage FAPES Diffusion. Il succède ainsi à Bernard Vergne, nommé président d’honneur de la fédération FAPES.**

La fédération FAPES, actionnaire unique du cabinet de courtage FAPES Diffusion, a décidé de nommer
Eric Muller-Borle comme président de la fédération suite à la décision de Bernard Vergne d’alléger son activité après de nombreuses années d’engagement bénévole au service de l’écosystème ASAC-FAPES.

Bernard Vergne est nommé président d’honneur de la fédération FAPES et continuera à la faire bénéficier de son expérience et de son expertise.

Eric Muller-Borle assurera également la présidence non-exécutive du cabinet de courtage
FAPES Diffusion.

Âgé de 62 ans, Eric Muller-Borle est un assureur et un gestionnaire d’actifs expérimenté – 35 ans dans l’assurance, diplômé d’HEC Paris, CFA Charterholder et membre de l’IFA (Institut Français des Administrateurs) et de l’ILA (Institut Luxembourgeois des Administrateurs). Il est administrateur de plusieurs compagnies d’assurance et de captives de réassurance, où il assure souvent la fonction-clé actuariat. De surcroit, il préside l’assureur santé-optique américain VSP en France.

 « *J’ai rejoint l’ASAC-FAPES en tant que bénévole pour mettre mon expérience approfondie des assureurs, nos fournisseurs et partenaires, au service des épargnants. L’indépendance des associations d’épargnants réunies au sein de la fédération FAPES et de FAPES Diffusion est la garantie d’un conseil libre et d’une défense sans compromis des intérêts des épargnants. La question de la défense des épargnants est centrale et c’est dans cet esprit que j’inscrirai mon action. Au-delà de la palette d’assureurs et de produits d’épargne proposés par FAPES Diffusion, la défense des intérêts des épargnants passe aussi par une information objective et professionnelle, afin que chacun et chacune puisse faire le meilleur choix du couple risque-rendement en fonction de sa situation, de ses objectifs et de ses contraintes*, indique
**Eric Muller-Borle.** *Notre indépendance est unique parmi les associations d’épargnants : nous sommes des consommateurs engagés qui s’appuient sur la compétence que donne la pratique quotidienne du métier, dans un état d’esprit de coopération avec les assureurs plutôt que de confrontation. C’est un avantage extraordinaire, que nous mettons tous les jours au service de nos 100 000 adhérents.* »

À propos d’ASAC-FAPES

ASAC-FAPES est la marque sous laquelle communique le cabinet de courtage FAPES Diffusion qui diffuse auprès d’adhérents des contrats d’assurance vie et de prévoyance souscrits par les associations d’épargnants membres de la Fédération Fapes. FAPES Diffusion a été créée en 1999 par la Fédération Fapes pour ses associations membres (Asac, Audience, Appeir, Tégo). Le cabinet est partenaire d’assureurs de renom (Allianz, Generali, Spirica, CNP Assurances, Mutuaide, MGPS) et compte aujourd’hui plus de 100 000 adhérents. La Fédération Fapes et ses associations sont engagées dans la création de solidarités financières familiales, et leur cabinet de courtage bénéficie d’une expertise reconnue depuis de nombreuses années. Ces entités sont animées par une vision commune éthique et solidaire, œuvrent en toute transparence et assurent un accompagnement à tous leurs adhérents épargnants.

www.asac-fapes.fr

Contact presse - Agence FARGO

Céline CLAMOUR : cclamour@fargo.agency - 06 46 60 05 45

Yaëlle BESNAINOU : ybesnainou@fargo.agency - 06 16 83 45 18